



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 20 juin 2023

Invitation presse

Signature de la Charte départementale des engagements réciproques et de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Le Préfet de Seine-et-Marne, le Président du Conseil Départemental, Valérie Debuchy, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale ainsi que les membres de la vie associative du département signeront la Charte départementale des engagements réciproques* :

Mercredi 21 juin 2023 à 16h.

Salon jaune - Hôtel préfectoral

Préfecture , 12 rue des Saints-Pères à Melun

*Cette charte est la déclinaison territoriale de la Charte Nationale d'engagement réciproque de 2014 dans laquelle l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales s'engageaient à promouvoir la vie associative du pays et intensifier leur coopération. Ainsi, la Charte départementale d'engagement réciproque ambitionne de faciliter l'engagement bénévole au sein du département, d'encourager des subventions publiques plus équitables et diversifiées, tout en incitant le monde associatif à davantage de transparence et à la collaboration sur des projets d'intérêt général.

A l'issue de la signature, 12 personnalités seront distinguées des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (échelons Or et Argent) au titre de leur engagement dans les domaines de la jeunesse, des sports et d'activités socio-éducatives et culturelles en Seine-et-Marne.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77